

Mouvement Luttes Solidarités Travail



LST Andenne LST Ciney-Marche LST Hainaut LST Namur

Transcription de l'intervention faite au nom de IST à la concertation concernant le règlement mendicité sur proposition de Mme l'Echevine Scailquin le 10 juillet 2017 .

...."des rencontres comme celle-ci ,c'est important, je pense, même si c'est tendu à certains moments.

D'abord, c'est que c'est hautement politique, ce qu'on est en train de questionner maintenant parce que les décisions sont prises dans les lieux politiques, ça c'est une chose.

Nos interpellations, nos échanges , ont cette dimension-là.

Et je pense que cela nécessite le respect de ce type de paroles qui a lieu ici. ...

Mais l'autre aspect, c'est quand même, en tout cas au niveau de LST, notre questionnement par rapport à cette nouvelle réglementation. Elle est identique à celle qui datait de 2014, c'est pour ça qu'on requestionne l'opinion publique aussi au départ d'un tract qu'on avait diffusé à ce moment-là.

C'est-à-dire que, pour nous, ça reste fondamentalement,, un aspect discriminatoire par rapport aux plus pauvres.

c'est-à-dire la discrimination par rapport à la possibilité d'exprimer son indigence sur l'espace public, à certains endroits, et ça c'est une discrimination fondamentale par rapport à des droits humains fondamentaux ...exprimer son indigence sur l'espace public.

Donc pour nous, c'est fondamental cette question-là, et on se réserve encore le droit de voir ce qu'on aura comme réaction au niveau du mouvement LST par rapport à ce règlement-là.

L'autre aspect que je trouve aussi extrêmement positif en plus de cette rencontre, c'est ce qui a été soulevé à un moment donné.

Puisque c'est une décision hautement politique, effectivement, c'est d'abord dans cet endroit-là que ça doit se négocier.

Mouvement Luttes Solidarités Travail

On parlait tout à l'heure Conseil d'Etat,.

On sait bien, c'est les vacances pour tout le monde ; les procédures sont longues, et cetera .. mais il y a aussi le droit pour un conseil communal - Monsieur Prevot le soulignait tout à l'heure - de convoquer un conseil communal finalement qui peut prendre une décision dans l'urgence pour abroger éventuellement une réglementation qu'on trouverait injuste ou anormale.

Voilà. Donc ça c'est une possibilité et au niveau des partis politiques, je pense que chaque parti politique peut aussi, a un droit de convocation pour une décision d'un conseil communal.

Donc, ça c'est un autre aspect, je renvoie le ballon là-bas, parce que je trouvais cette réaction très positive.

La dynamique politique peut continuer à jouer certainement.

L'autre aspect aussi que je voulais souligner, cela avait aussi été souligné par Ludovic et par Madame (là devant) , c'est effectivement, de dire : « on aura une tolérance ». ..cela ,c'est l'ouverture à l'arbitraire dans un état de droit et je questionne cela , c'est-à-dire qu'il y aura "les bons" pauvres et les " pas bons" pauvres . Il y aura une tolérance par rapport à certains .Mais par rapport à qui, au nom de quoi ?

C'est une attitude humaniste par rapport à quelque chose qui est profondément inhumain de dire :

« il y aura une tolérance finalement par rapport à la souffrance ».

Cette question nous paraît aussi importante même si ça fait preuve d'une certaine ouverture, pour nous c'est une certaine ouverture par rapport à une répression.

... donc on continue à questionner aussi cet aspect-là.

Merci pour le temps de paroles.

L. Lefèbre pour LST.